

Certificat de conformité sur contact avec des aliments pour l'adhésif CG349

Au cours des dernières années, la législation fondamentale qui a régi en Europe les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des aliments a été principalement le Règlement 1935/2004/CE. Ce Règlement prévoit l'adoption de mesures spécifiques pour certains groupes de matériaux ou objets.

Dans le cas de l'adhésif acrylique CG349 utilisé dans la fabrication de certains produits de la gamme Adestor, celui-ci a obtenu le certificat ISEGA.

De cette manière, nous confirmons par la présente que l'adhésif CG349 est apte à un usage en contact direct avec des aliments secs, humides et gras avec un facteur de réduction d'au moins 2. Cela signifie que les étiquettes contenant l'adhésif CG349 peuvent être en contact direct avec des aliments secs, humide et/ou gras avec un facteur de réduction égal ou supérieur à 2, selon les indications établies à la Directive 85/572/CE.

Par ailleurs, l'adhésif CG349 est conforme à la norme américaine FDA 175.105, de sorte qu'il peut être utilisé avec des aliments secs, soit par contact direct ou séparé par une barrière fonctionnelle.

Cet adhésif respecte également la Recommandation allemande BfR XIV (Bundesinstitut für Risikobewertung) quant aux constituants qui sont sujets à son champ d'application.

Marketing Department
Self-Adhesive Division

Mis à jour : Janvier 2016

Ce certificat de conformité se base sur les informations fournies par les fournisseurs et obtenues lors des tests réalisés que nous considérons fiables, mais ne constitue en aucun cas une garantie. La responsabilité dans l'usage approprié du produit incombe à l'utilisateur final.